

**REPUBLIQUE DU
CAMEROUN**

Paix – Travail – Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**RAPPORT D'EXECUTION DU
BUDGET DE L'ETAT
POUR L'EXERCICE 2019**



SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	II
SIGLES ET ABREVIATIONS	IV
RESUME EXECUTIF.....	1
INTRODUCTION	4
PREMIERE PARTIE : EXECUTION DU BUDGET EN RECETTES.....	6
1.1. RECETTES INTERNES.....	7
1.1.1. RECETTES PETROLIERES.....	7
1.1.2. RECETTES NON PETROLIERES.....	8
1.1.2.1. RECETTES FISCALES.....	8
A. RECETTES DES IMPOTS ET TAXES.....	8
B. RECETTES DOUANIERES.....	12
1.1.2.2. RECETTES NON FISCALES.....	14
1.2. EMPRUNTS ET DONNS.....	16
1.2.1. EMPRUNTS.....	16
1.2.1.1. PRETS.....	17
1.2.1.2. EMISSION DES TITRES PUBLICS.....	17
1.2.2. DONNS.....	18
DEUXIEME PARTIE : EXECUTION DU BUDGET EN DEPENSES	19
2.1. DEPENSES COURANTES.....	20
2.1.1. DEPENSES DE PERSONNEL.....	20
2.1.1.1. DEPENSES SALARIALES.....	20
2.1.1.2. AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL.....	21
2.1.2. BIENS ET SERVICES.....	21
2.1.3. TRANSFERTS ET SUBVENTIONS.....	21
2.1.3.1. BOURSES ET SUBVENTIONS.....	21
2.1.3.2. TRANSFERTS (Y COMPRIS PENSIONS).....	22
2.2. DEPENSES EN CAPITAL.....	22
2.2.1. DEPENSES EN CAPITAL SUR FINANCEMENTS INTERNES.....	22
2.2.2. DEPENSES EN CAPITAL SUR RESSOURCES EXTERIEURES.....	23
2.2.3. RESSOURCES D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AUX COMMUNES.....	23
2.3. SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE.....	24
2.3.1. SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE INTERIEURE.....	24
2.3.2. SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE.....	24
2.4. CAS PARTICULIERS DES DEPENSES SOCIALES.....	24
TROISIEME PARTIE : RESULTATS BUDGETAIRES.....	26
3.1. SOLDES BUDGETAIRES.....	26

3.1.1.	<i>SOLDE PRIMAIRE NON PETROLIER</i>	27
3.1.2.	<i>SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL</i>	27
3.2.	FINANCEMENT	27
3.2.1.	<i>EMPLOIS ET RESSOURCES DE FINANCEMENT</i>	27
3.2.2.	<i>GESTION DE LA TRESORERIE</i>	28
3.2.1.1.	<i>RESSOURCES DU PLAN DE TRESORERIE</i>	28
3.2.1.2.	<i>DEPENSES DU PLAN DE TRESORERIE</i>	29
3.2.1.3.	<i>SOLDE DU PLAN DE TRESORERIE</i>	29

**QUATRIEME PARTIE : PROBLEMATIQUES PARTICULIERES LIEES A L'EXECUTION
DU BUDGET**32

4.1.	PROCEDURES DEROGATOIRES	32
4.1.1.	<i>AVANCES DE TRESORERIE</i>	32
4.1.2.	<i>REGIES D'AVANCES</i>	33
4.1.3.	<i>ENGAGEMENTS PROVISIONNELS</i>	34
4.1.4.	<i>DETTE FLOTTANTE</i>	34
4.2.	FINANCEMENTS EXTERIEURS	35
4.3.	<i>SITUATION DE LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS</i>	36

CONCLUSION.....38

ANNEXES39

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Liste des figures

Figure 1: Poids des recettes pétrolières et non pétrolières sur les recettes internes	7
Figure 2: Poids des composantes des recettes non fiscales en 2019	16

Liste des tableaux

Tableau 1: Situation des recettes budgétaires en 2018 et 2019.....	6
Tableau 2: Rendement des impôts de la DGI au titre de l'exercice 2019 (en milliards de FCFA).....	12
Tableau 3: Recettes mobilisées par la DGD (en milliards)	14
Tableau 4: Réalisations des recettes non fiscales (en milliards)	15
Tableau 5: Emprunts et dons (en milliards)	18
Tableau 6: Exécution globale du budget en dépenses (en milliards).....	19
Tableau 7: Exécution des dépenses sociales en 2019 (en milliard)	25
Tableau 8: Synthèse de l'exécution budgétaire (En milliards)	26
Tableau 9: Présentation des emplois et ressources de financement (En milliards)	27
Tableau 10: Etat de remboursement des arriérés à fin décembre 2019 (En milliards).....	28
Tableau 11: Présentation des recettes du plan de trésorerie (En milliards).....	28
Tableau 12: Présentation des dépenses du plan de trésorerie (En milliards).....	29
Tableau 13: Présentation du solde du plan de trésorerie (En milliards).....	30
Tableau 14: situation des dépenses exécutées en procédures exceptionnelles en 2019.	32
Tableau 15: Situation des avances de trésorerie et des dépenses sans ordonnancement préalable en 2019	33
Tableau 16: Situation des régies créées ou rouvertes en 2019.....	34
Tableau 17: Situation de la contractualisation des projets à gestion centrale.....	37

SIGLES ET ABREVIATIONS

AE:	Autorisation d'Engagement
AFD :	Agence Française de Développement
AMBACAM :	Ambassade du Cameroun
ANR :	Attestation de Non Redevance
APE :	Accords de Partenariat Economique
BCT :	Balance des Comptes du Trésor
BE :	Balance d'Entrée
BEAC :	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BIP :	Budget d'Investissement Public
BTA :	Bons du Trésor Assimilables
BTP :	Bâtiments et Travaux Publics
C2D :	Contrat Désendettement Développement
CA :	Chiffre d'Affaires
CAA :	Caisse Autonome d'Amortissement
CAN :	Coupe d'Afrique des Nations
CEMAC :	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CIME :	Centre des Impôts des Moyennes Entreprises
COCAN :	Comité d'Organisation de la CAN
COPPE :	Comptage Physique du Personnel de l'Etat
CP :	Crédit de Paiement
CSPH :	Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures
CTD :	Collectivité Territoriale Décentralisée
CUT :	Compte Unique du Trésor
DGD :	Direction Générale des Douanes
DGI :	Direction Générale des Impôts
DGTCFM :	Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire
DIT :	Douala International Terminal
DTS :	Droits de Tirage Spéciaux
EP :	Etablissements Publics
EVP :	Equivalent Vingt Pieds
FINEX :	Financement Extérieur
FMI :	Fonds Monétaire International
HALCOMI :	Halte au Commerce Illicite
ID :	Interventions Directes
IISF :	Initiative Inspecteur des Impôts Sans Frontières
IRPP :	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS:	Impôt sur les Sociétés
LF :	Loi de Finances
MAG :	Manque à Gagner
OT :	Obligations du Trésor
OTA :	Obligations du Trésor Assimilables
PEC :	Prise en Charge
PEF :	Programme Economique et Financier

PIB :	Produit Intérieur Brut
PLANUT :	Plan d'urgence Triennal
PME :	Petite et moyenne Entreprise
RAP :	Restes A Payer
RI :	Ressources Intérieures
SGS :	Société Générale de Surveillance
SNH :	Société Nationale des Hydrocarbures
SONARA :	Société Nationale de Raffinage
TEC :	Tarif Extérieur Commun
TIMP :	Taux d'Intervention Moyen Pondéré
TSPP :	Taxe Spéciale sur les Produits Pétroliers
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée

RESUME EXECUTIF

Le budget 2019 a été exécuté dans un contexte marqué par la poursuite de la mise en œuvre du programme économique et financier conclu avec le FMI, dans un contexte économique et sécuritaire difficile.

Les résultats obtenus ont été influencés par la hausse des cours mondiaux du pétrole brut, l'incendie de la Société Nationale de Raffinage (SONARA), la poursuite des projets d'infrastructure de la CAN 2021, le ralentissement des activités dans les branches pourvoyeuses de recettes fiscales, la baisse des versements spontanés et la situation sécuritaire fragile dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et sur le plan technique, par l'ordonnance n°2019/001 du 29 mai 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019.

Le bilan de l'exécution du budget à fin décembre 2019 se présente comme suit :

- Exécution du budget en recettes

Les recettes budgétaires mobilisées s'élèvent à 5 054,8 milliards pour une prévision de 5 401,0 milliards, soit un taux d'exécution de 93,6%. Cette performance résulte de la non-atteinte des objectifs aussi bien dans la mobilisation des **recettes internes** (pétrolières et non-pétrolières) que des **emprunts**.

Le niveau de recouvrement des **recettes internes** est de 3 517,1 milliards (91,4%) pour des prévisions de 3 846,0 milliards. Cette performance est imputable aux recettes non pétrolières qui ont été recouvrées à hauteur de 2 932,6 milliards (87,8%), pour un objectif de 3 340,0 milliards fixé par la loi de finances rectificative. En effet les recettes non fiscales baissent de 14,1% par rapport à 2018, tandis que les recettes fiscales sont réalisées à 94,7% par rapport aux prévisions.

Pour une prévision annuelle de 3 140,0, milliards, les **recettes fiscales** ont été recouvrées à hauteur de 2 768,1 milliards. Comparée à la réalisation de la même période en 2018, on note une hausse de 23,9 milliards des recettes fiscales brutes. Cette évolution est attribuable principalement à la bonne mobilisation des droits d'accises (+21,7 milliards) et des recettes de l'impôt sur les revenus servis aux personnes domiciliées hors du Cameroun (+13,4 milliards). Toutefois, la hausse a été ralentie par les moindres performances des

recettes de TVA, des droits et taxes à l'importation et la faible mobilisation des recettes du droit d'enregistrement et des timbres.

Les **recettes non fiscales** recouvrées sont de 164,5 milliards, en baisse de 27,0 milliards comparé à l'exercice 2018, et de 35,5 milliards par rapport à la prévision de 200,0 milliards de la loi de finances rectificative.

Quant aux recettes pétrolières elles ont été recouvrées à hauteur de 584,5 milliards pour un objectif de 506,0 milliards, soit un dépassement de 78,5 milliards par rapport aux prévisions. Elles sont en hausse de 84,3 milliards par rapport à l'année 2018 et ont permis d'atténuer l'effet pervers des recettes non pétrolières dans les recettes internes.

Pour ce qui est des **emprunts et dons**, le montant recouvré est de 1 537,7 milliards pour une prévision de 1 555,0 milliards, soit un taux d'exécution de 98,9%. Cette réalisation est en hausse de 60,3 milliards par rapport à l'exercice 2018.

- **Exécution du budget en dépenses**

Les dépenses exécutées de l'exercice 2019 se sont globalement chiffrées à 5 189,5 milliards pour une dotation globale de 5 409,5 milliards, soit un taux d'exécution de 95,9%

Les dépenses courantes exécutées sont de 2 636,2 milliards pour une prévision de 2 551,1 milliards, soit un taux d'exécution de 103,3% correspondant à une baisse de 85,1 milliards. Ce taux intègre les dépenses mouvements de crédits intervenus pour couvrir les dépenses urgentes et exceptionnelles liées au contexte sécuritaire du pays. Ces dépenses sont constituées des dépenses de personnels qui s'élèvent à 1 016,9 milliards pour une prévision de 1 032,2 milliards, soit un taux d'exécution de 98,5% ; des dépenses de biens et services réalisées pour 894,5 milliards pour une prévision de 834,1 milliards, soit un taux d'exécution de 107,2% ; enfin, des transferts et subventions réalisés à 724,7 milliards, pour une prévision de 684,8 milliards soit un taux de réalisation de 105,8%.

Quant aux **dépenses en capital**, elles sont ressorties à 1 516,7 milliards contre une prévision de 1 478,0 milliards, soit un taux d'exécution de 102,6%. Les dépenses d'investissements sur ressources propres de l'Etat connaissent un taux d'exécution de 99,6%, soit un montant de 650,7 milliards. Les dépenses

d'investissements sur financement extérieur s'élèvent à 822,7 milliards sur une prévision de 775,0 milliards soit un taux d'exécution de 106,2%.

Les dépenses au titre du **service de la dette publique** ont été ordonnancées à hauteur de 1 036,7 milliards pour une dotation de 1 380,4 milliards, soit un taux d'exécution de 75,1%. Les paiements effectués comprennent 536,2 milliards au titre de la dette intérieure et 500,5 milliards pour la dette extérieure.

Concernant en particulier les **dépenses sociales**, elles se sont établies à **730** milliards qui correspondent à 3,9% du budget de l'Etat pour une prévision de 739 milliards, soit un taux d'exécution de 98,4%.

Le budget de l'exercice 2019 a été voté avec un déficit de 1,5% du produit intérieur brut (PIB). Au terme de l'année, le solde budgétaire est de -786,8 milliards, soit -3,5% du PIB.

L'exécution de la loi de Finances 2019 reste entachée par la subsistance des procédures dérogatoires, quelques insuffisances dans l'exécution du budget d'investissement public et des difficultés d'ordre technique liées à l'exécution du budget.

INTRODUCTION

Le présent rapport a pour objet de rendre compte de l'exécution de la loi N°2018/022 du 11 décembre 2018, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019, Il est destiné à l'information du Parlement et mis à la disposition du public conformément à la loi n°2018/012 du 11 Juillet portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques. Il décrit la situation d'exécution des recettes et des dépenses du budget général de l'Etat et des comptes spéciaux du trésor.

Au cours de l'exercice 2019, le budget de l'Etat s'est exécuté dans un contexte marqué au plan international par :

- le ralentissement de l'activité économique mondiale, dû à l'accentuation des obstacles au commerce, aux tensions géopolitiques, à la faible productivité dans les pays avancés ;
- la baisse du taux de croissance mondial des pays avancés, qui est passé de 2,3% en 2018, à 1,7 en 2019 ;
- la décélération de la croissance dans la zone Euro de 1,9% en 2018 à 1,2% en 2019 en raison de la faiblesse des importations ;
- en Afrique subsaharienne, la stabilisation de la croissance à 3,2% en 2019 comme en 2018 ;
- la poursuite de la reprise de l'activité économique dans la CEMAC, tirée par la remontée des cours du pétrole brut, la résilience des secteurs des services et le bon comportement du secteur agricole. Le FMI estime la croissance en zone CEMAC à 2,5% en 2019 contre 1,7% en 2018.

Au plan national, on relève :

- l'incendie de la SONARA ;
- la persistance de la crise sécuritaire dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest,
- la baisse des versements spontanés ;
- l'accélération du processus de décentralisation avec l'adoption de la Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales décentralisées ;
- la poursuite du programme économique et financier avec le FMI ;
- la poursuite du démantèlement tarifaire lié aux APE ;
- L'adoption du Code Général des Collectivités Territoriales décentralisées
- l'ordonnance 2019/001 du 29 mai 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- le décret d'avance N°2020/0789 du 29 janvier 2020.

Le présent rapport comporte quatre (04) parties : la première est consacrée à l'exécution du budget en recettes, où sont analysées les recettes internes recouvrées et les ressources extérieures encaissées ; la deuxième partie s'intéresse à l'exécution du budget en dépenses et présente les dépenses exécutées, c'est-à-dire, celles qui ont été effectivement ordonnancées ; la troisième partie traite de l'équilibre budgétaire et de la gestion de la trésorerie ; la quatrième partie quant à elle, revient sur les problématiques particulières et les difficultés liées à l'exécution du budget.

PREMIERE PARTIE : EXECUTION DU BUDGET EN RECETTES

Les recettes budgétaires totales comprennent les recettes internes, les emprunts et les dons. Les recettes internes sont constituées des recettes pétrolières et des recettes non pétrolières collectées sur le plan local. Les recettes non pétrolières sont composées des recettes des impôts et taxes, des recettes douanières et des recettes non fiscales. Les emprunts et dons intègrent les prêts-projets, les prêts-programmes, les dons-projets, et les dons-programmes issus de la coopération avec les partenaires au développement. Ils incorporent également les émissions des titres publics et les emprunts bancaires.

A fin décembre 2019, les ressources mobilisées s'élèvent à **5 054,8** milliards pour une prévision de 5 401,0 milliards, soit un taux d'exécution de 93,6%. Cette performance résulte de la non-atteinte des objectifs aussi bien dans la mobilisation des recettes internes que des emprunts. Par rapport à fin décembre 2018, les recettes budgétaires augmentent de 141,5 milliards (+2,9%).

Tableau 1 : Situation des recettes budgétaires en 2018 et 2019

RUBRIQUES	L.F. 2019	L.F.R. 2019	Jan - déc 18 Réalizations	Jan - déc 19 Réalizations
A- RECETTES INTERNES	3 529,6	3 846,0	3 435,9	3 517,1
I-Recettes pétrolières	450,0	506,0	500,3	584,5
1-Redevance SNH	358,5	414,5	413,3	471,5
2- IS pétrole	91,5	91,5	87,0	113,0
II- Recettes non pétrolières	3 079,6	3 340,0	2 935,6	2 932,6
1- Recettes fiscales	2 899,5	3 140,0	2 744,2	2 768,1
a- Recettes des impôts et taxes	2 058,0	2 190,0	1 940,9	1 947,7
dont - TVA	863,0	980,0	780,4	739,6
- IS non pétrole	350,0	360,0	354,9	345,5
- Droits d'accises	220,0	215,0	185,6	207,3
- Droits d'enreg.et timbre	123,6	117,5	111,6	122,6
- TSPP	135,0	130,0	127,5	128,7
b- Recettes douanières	841,5	950,0	803,2	820,4
dont - Droit de douane import.	376,4	355,9	353,8	345,2
- TVA import.	422,6	472,6	380,6	394,1
- Droits d'accises import.	12,8	57,0	16,7	33,8
- Droits de sortie	20,4	43,6	36,5	31,7
2- Recettes non fiscales	180,1	200,0	191,5	164,5
B- EMPRUNTS ET DONNS	1 321,0	1 555,0	1 477,4	1 504,8

RUBRIQUES	L.F. 2019	L.F.R. 2019	Jan - déc 18 Réalizations	Jan - déc 19 Réalizations
- Prêts projets	588,0	747,0	710,8	772,2
- Dons	79,0	100,0	86,7	133,3
- Prêts FMI	86,0	88,0	87,6	44,7
- Appuis budgétaires	243,0	270,0	282,5	183,3
- Emission des titres publics	260,0	350,0	302,0	334,2
- Emprunts bancaires	65,0	0,0	7,8	70,0
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES	4 850,6	5 401,0	4 913,3	5 054,8

Source : MINFI/DP

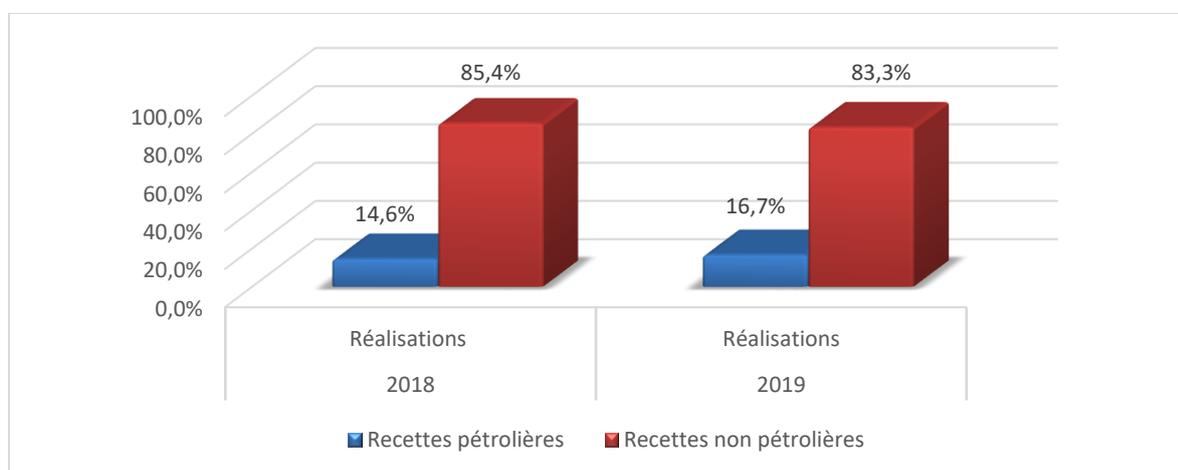
1.1. Recettes internes

Les recettes internes perçues au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à 3 517,1 milliards pour des prévisions de 3 630,0 milliards, soit un taux de réalisation de 96,9%. Elles enregistrent une hausse de 81,2 milliards (+2,4%) par rapport à l'année 2018, du fait d'une bonne mobilisation des recettes pétrolières. Elles sont constituées des recettes pétrolières et des recettes non pétrolières.

1.1.1. Recettes pétrolières

En 2019, les recettes pétrolières recouvrées se chiffrent à 584,5 milliards pour un objectif annuel de 506,0 milliards, soit un dépassement de 78,5 milliards et un taux de réalisation de 115,5%. Cette performance est imputable à la bonne tenue des cours mondiaux du pétrole. Elles se répartissent en 471,5 milliards de redevance SNH et 113,0 milliards d'IS pétrolières. Par rapport à 2018, elles s'accroissent de 84,3 milliards (+16,8%). En raison de cette performance, le poids des recettes pétrolières dans les recettes internes passe de 14,6% en 2018 à 16,7% en 2019.

Figure 1 : Poids des recettes pétrolières et non pétrolières sur les recettes internes



1.1.2. Recettes non pétrolières

Les recettes non pétrolières ont été recouvrées à hauteur de 2 932,6 milliards, en baisse de 3,0 milliards (-0,1%) par rapport à l'exercice 2018. L'objectif annuel de 3 124,0 milliards n'a pas été atteint, avec un taux de réalisation de 93,9%. Ce niveau de réalisation s'explique par les sous-performances enregistrées aussi bien en recettes fiscales qu'en recettes non fiscales.

1.1.2.1. Recettes fiscales

Au titre de l'exercice 2019, 2 768,1 milliards de recettes fiscales ont été mobilisées pour une prévision annuelle de 3 140,0 milliards, soit un taux de réalisation de 88,2%. Cette sous-performance s'observe au niveau de ses deux composantes que sont les impôts et taxes et les recettes douanières. Comparée à 2018, les recettes fiscales sont en hausse de 23,9 milliards (+0,9%).

a. Recettes des impôts et taxes

Sur un objectif révisé de recettes fiscales non pétrolières de **2 190,0 milliards**, au titre de l'exercice 2019, la Direction Générale des Impôts (DGI) a mobilisé **1 947,7 milliards**, soit un taux de réalisation de **88,9%**. Comparées aux recettes fiscales non pétrolières de 2018 qui se situaient à **1 940,9 milliards**, ces réalisations sont en hausse de **6,8 milliards** en valeur absolue, soit **+0,4%** en valeur relative.

Ces recettes ont été mobilisées dans un contexte marqué par la baisse des chiffres d'affaires déclarés dans la plupart des secteurs d'activité et un impact faible des mesures nouvelles.

Un contexte global de l'activité économique difficile

Le contexte global a été marqué, au niveau national, notamment par (1) le ralentissement de l'activité économique, (2) l'arrêt de production de la SONARA suite à un incendie et (3) la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ce contexte a eu un impact négatif sur la mobilisation des recettes fiscales.

De façon générale, l'on note :

- **une baisse du Chiffre d'Affaires (CA) dans le secteur secondaire (-1,1%), secteur qui représente 50,3% du CA global des entreprises de la DGI.** Les branches d'activité les plus importantes affichent des

baisses par rapport à 2018, notamment les branches « Industrie de boisson » (-5,3%) et « Autres industries manufacturières » (-16,0%) ;

- **une baisse du CA dans le secteur tertiaire (-4,6%) qui représente 48,0% du CA global des entreprises de la DGI** : notamment dans les branches « Commerce de gros et de détail » (-6,9%), « Transport et entreposage » (-12,9%). Cette baisse a été atténuée par les hausses constatées dans les branches « Télécommunication » (+2,5%) et « Banques et assurances » (+0,1%) ;
- **un accroissement du CA dans le secteur primaire (+7,8%) qui représente 1,7% du CA global des entreprises de la DGI**. Cet accroissement résulte de la hausse de l'activité dans les branches « Agriculture » (+2,0%) et « Sylviculture et exploitation forestière » (+17,4%).

Ainsi, tout au long de l'année 2019, les entreprises des secteurs majeurs ont accusé des baisses importantes du niveau de leurs impôts à versement spontané. Par rapport aux projections initiales, les baisses les plus importantes sont observées dans les secteurs du « raffinage du pétrole » (-91,1 milliards), des « industries brassicoles » (-17,3 milliards), des « télécommunication et TIC » (-11,6 milliards) et du « Commerce de gros et de détail » (-4,8 milliards).

L'élément majeur qui a impacté le résultat de la DGI en 2019 est sans nul doute le cas de la SONARA. Outre l'incendie qui a conduit à l'arrêt de la production de cette entreprise, la mutation de ses activités vers les importations a entraîné une baisse de recettes de **84,2 milliards** pour la DGI. Cette entreprise avait déclaré des impôts et taxes de **103,8 milliards** en 2018 contre **19,6 milliards** en 2019.

Par ailleurs, l'activité économique semble plus dégradée dans les régions affectées par les troubles socio-politiques et se traduit par une contre-performance plus marquée des structures fiscales telles que la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et les Centre Régionaux des Impôts du Nord-Ouest et du Sud-Ouest :

- s'agissant de la DGE, pour des projections de **1 524,6 milliards**, cette structure a mobilisé **1 423,3 milliards**, soit un gap négatif de **101,3 milliards** ;

- s'agissant des Centres Régionaux des Impôts du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ils ont mobilisé **13,6 milliards** pour des projections de **16,6 milliards**, soit un gap de **3,0 milliards**.

Aux baisses des versements spontanés liés au ralentissement de l'activité économique, s'ajoute le recul observé pour ce qui concerne les impôts et taxes retenus à la source dans le cadre de l'exécution de la commande publique et des rémunérations des personnels de l'Etat, dont le rendement est passé de **179,0 milliards** en 2018 à **144,6 milliards** en 2019 ; soit une baisse de **34,4 milliards (-19,2%)**. Cette baisse s'explique notamment par les nouvelles dispositions de la Circulaire portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances de 2019, qui annule les retenues à la source systématiques pour tout déblocage de fonds au profit des entités publiques d'une part, et l'impact de l'assainissement du fichier de l'Etat, d'autre part.

Un impact légèrement en deçà des prévisions des mesures nouvelles de la LF 2019

Du fait de la mise en œuvre tardive de certaines d'entre elles (droits d'accises) et de la suspension d'autres (TVA assurances), les mesures nouvelles de la loi de finances 2019 ont certes contribué à la bonne tenue des recettes fiscales en 2019 mais n'ont pas pleinement produit les effets escomptés, notamment :

- **les droits d'enregistrement des commandes publiques** : le rendement desdits droits est passé de **37,0 milliards** en 2018 à **41,7 milliards** en 2019, soit une augmentation de **4,7 milliards(+12,7%)** en valeur relative. Toutefois, il faut noter que l'impact du relèvement des taux du droit d'enregistrement était projeté à **18,0 milliards** ;
- la **taxe d'abattage** dont le rendement connaît un accroissement de **2,5 milliards** passant de **7,2 milliards** en 2018 à **9,7 milliards** en 2019. Les projections initiales de l'impact de cette mesure étaient de **3,5 milliards** ;
- les **droits d'accises dans le secteur brassicole**, notamment les droits d'accises ad valorem qui ont permis de mobiliser au titre de l'exercice 2019 des recettes additionnelles de **18,1 milliards** malgré la baisse des droits d'accises spécifiques de **2,1 milliards**. Les

projections initiales de l'impact de cette mesure étaient de **20,0 milliards** ;

- la **suppression de l'exonération de TVA** sur les contrats et commissions d'assurance vie et maladie (+1,9 milliards) et la limitation de l'exonération de TVA des tranches sociales de consommation d'eau et d'électricité (+1,3 milliards) pour un apport de **3,2 milliards** au rendement de cet impôt au titre de l'exercice 2019 contre des projections initiales de **7,8 milliards**.

Analyse des recettes par type d'impôts

S'agissant de l'évolution des rendements, les impôts et taxes ci-après connaissent une progression importante :

- **la TSR** : le rendement est de **91,9 milliards** en 2019 contre **67,8 milliards** en 2018, soit une progression de **24,1 milliards(+35,3%)**, du fait notamment du démarrage de l'activité de liquéfaction du gaz par l'entreprise PERENCO sur le champ Sanaga Sud, entraînant des paiements de la TSR de près de **2 milliards** chaque mois ;
- **l'IRCM** : le paiement des dividendes en fin d'année 2018 par le groupe Bolloré explique la hausse de rendement de **11,5%**, en glissement annuel ;
- **les recettes forestières** : la hausse de rendement de **+4,5%** est essentiellement due à la mesure nouvelle de la loi de finances 2019 portant sur la taxe d'abattage ;
- **les droits d'enregistrement** : la hausse de rendement de **+13,7%** s'explique par l'apport de la mesure nouvelle de la loi de finances 2019 visant la hausse des droits d'enregistrement des marchés.

Les impôts en recul sont :

- **la TVA** : le recul de rendement de **5,2%** en glissement annuel, s'explique par la baisse de l'activité économique dans certains secteurs d'activités et la baisse brutale des impôts et taxes à reverser par la SONARA ;
- **l'Impôt sur les Sociétés non pétrolières** : la baisse s'explique notamment par le recul du rendement des acomptes mensuels dont

le montant est passé de **271,3 milliards** en 2018 à **243,2 milliards** en 2019, soit une baisse de **28,1 milliards** du fait de la morosité économique. Cette baisse du rendement des acomptes mensuels a été atténuée par la bonne performance des soldes annuels ;

- **les retenues sur les traitements et salaires** : par rapport à 2018, le rendement a baissé de **15,6 milliards (-7,4%)**.

Le tableau ci-après présente l'évolution des rendements des impôts et taxes mobilisés par la Direction Générale des Impôts au titre des exercices 2018 et 2019.

Tableau 2 : Rendement des impôts de la DGI au titre de l'exercice 2019(en milliards)

Impôts et taxes	Objectifs au 31/12/2019 [1]	Rendement		Taux d'exécution Objectifs [2]/[1]	Indice d'évolution [2]/[3]
		2019 [2]	2018 [3]		
Impôt sur les Sociétés (IS) non pétrolières	360,0	345,5	354,9	96,0%	-2,6%
Traitements et Salaires (ITS)	180,0	164,4	177,5	91,3%	-7,4%
Revenus des Capitaux Mobiliers (RCM)	44,0	47,6	42,7	108,2%	+11,5%
Prélèvement Spécial (TSR)	68,0	91,9	67,8	135,1%	+35,5%
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	980,0	739,6	780,4	75,5%	-5,2%
Taxe Spéciale sur les Produits Pétroliers (TSPP)	130,0	128,7	127,5	99,0%	+0,9%
Droits d'accises (DA)	215,0	207,3	185,6	96,4%	+11,7%
Recettes des forêts	19,4	18,5	17,7	95,4%	+4,5%
Droits et taxes d'enregistrement	60,4	65,6	57,7	108,6%	+13,7%
Droits de Timbre	57,2	56,9	54,0	99,5%	+5,4%
Autres recettes des impôts	76,0	81,7	75,2	107,5%	+8,6%
TOTAL	2 190,0	1 947,7	1 940,9	93,9%	0,4%

Source : MINFI/DGI-DGTCFM

b. Recettes douanières

Au titre de l'exercice 2019, la Direction Générale des Douanes (DGD) a mobilisé 820,4 milliards pour une prévision de 950,0 milliards, soit un taux de réalisation de 86,4%. Par rapport à l'exercice 2018, les recettes douanières augmentent de 17,2 milliards (+2,1%).

Il convient de relever que, tout comme en 2018, la prévision annuelle de 2019 incluait les recettes relatives aux Droits d'Accises sur les Ordures (DAO). En intégrant le montant des DAO, les réalisations des recettes douanières se situent à 840,0 milliards, soit un taux de réalisation de 88,4%.

La non-atteinte de l'objectif annuel de mobilisation des recettes douanières s'explique par :

- la baisse de 55,7 milliards des taxes apurées par l'Etat, qui se chiffrent à 22,5 milliards en 2019 contre 78,2 milliards en 2018 ;
- la baisse de l'activité au Port de Douala marquée par le recul de 2,9% du nombre de manifestes enregistrés qui est passé de 1 155 en 2018 contre 1 121 en 2019. Parallèlement, le nombre de conteneurs déclarés à l'entrée au Cameroun a également baissé (-4,6%), passant de 135 208 en 2018 à 128 974 en 2019.
- l'accroissement des droits de douane dus par l'Etat sur ses importations dont le montant non couvert en 2019 s'élève à 83,4 milliards dont 61,2 milliards pour le compte du MINEPAT et 22,2 milliards pour les autres administrations. A titre de rappel, le montant de la dette de l'Etat non couverte de l'année 2018 s'élève à milliards 72,1 milliards ;
- la hausse en 2019 des dépenses fiscales de 8,5 milliards par rapport à 2018 (174,5 milliards contre 166,4 milliards) ;
- l'accélération du processus de démantèlement tarifaire lié aux APE, avec la poursuite des opérations sur les produits du groupe 2, après ceux du groupe 1. Le montant total des pertes de recettes enregistrées du fait du processus de démantèlement est de 7,7 milliards en 2019 contre 4,3 milliards en 2018.

Toutefois, les recettes douanières sont en hausse de 2,1% par rapport à 2018. Cette hausse est soutenue par les recettes de TVA à l'importation (avec un taux d'exécution de 83,4%) et par une bonne mobilisation des droits d'accises (qui ont plus que doublé par rapport à 2018).

Ces évolutions sont imputables à :

- l'impact des mesures douanières inscrites dans la LF 2019 et portant essentiellement sur les droits d'accises, dont le rendement s'est amélioré de 17,1 milliards ;
- l'apurement de la dette des Marketeurs et celle de la SONARA à hauteur de 184,6 milliards contre 127,8 milliards en 2018. Cette hausse est liée au fait que la consommation locale des produits pétroliers finis est orientée entièrement vers les importations depuis l'incendie de la SONARA en mai 2019 ;
- l'amélioration des recouvrements liés au contentieux avec un apport de 20 milliards ;
- la hausse de 700 millions des recettes sur les ventes aux enchères (2,3 milliards en 2019 contre 1,6 milliard en 2018).

Les recettes douanières représentent 29,7% des recettes fiscales brutes de 2019. Ces recettes collectées par la DGD en 2019 sont dominées par les Droits de Douane à l'importation et la TVA à l'importation qui représentent près de 90% du total des recettes douanières.

Tableau 3 : Recettes mobilisées par la DGD (en milliards)

Libellés	2018	2019		Variation (en %)	Taux d'exécution (en %)
	Réalisation	LFR	Réalisation	2019/2018	en 2019
Recettes douanières	803,2	950,0	820,4	2,1	86,4
Droit de Douane à l'importation	353,8	355,9	345,2	-2,4	97,0
TVA à l'importation	380,6	472,6	394,1	3,5	83,4
Droits d'accises	16,7	57,0	33,8	102,4	59,3
Droits de sortie	36,5	43,6	31,7	-13,2	72,7
Autres impôts et taxes non classés ailleurs	15,6	20,9	15,6	0,0	74,6

Source : MINFI/DGD-DGTCFM

1.1.2.2. Recettes non fiscales

Elles sont constituées du revenu du domaine de l'État (redevances et loyers pour l'utilisation du domaine de l'État, cessions d'éléments du patrimoine immobilier de l'État) ; les Recettes de services (produits de la vente de biens et services) ; des Cotisations pour la retraite ; du droit de

transit pétrolier et des autres recettes non fiscales (dividendes versés par les entreprises où l'État est actionnaire etc.).

Les performances de ces recettes sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Réalisations des recettes non fiscales (en milliards)

Libellés	2018 Réalisation	2019 LFR	Réalisation	Variation 2019/2018	Taux d'exécution en 2019
Revenu du domaine	6,0	5,0	4,1	-31,7%	82,0%
Recettes des services	37,7	55,0	23,8	-36,9%	43,3%
Cotisations pour la retraite	48,1	45,0	48,5	0,8%	107,8%
Droit de transit pétrolier	29,5	30,0	35	18,6%	116,7%
Autres recettes non fiscales	70,2	65,0	53,1	-24,4%	81,7%
Total recettes non pétrolières	191,5	200,0	164,5	-14,1%	82,3%

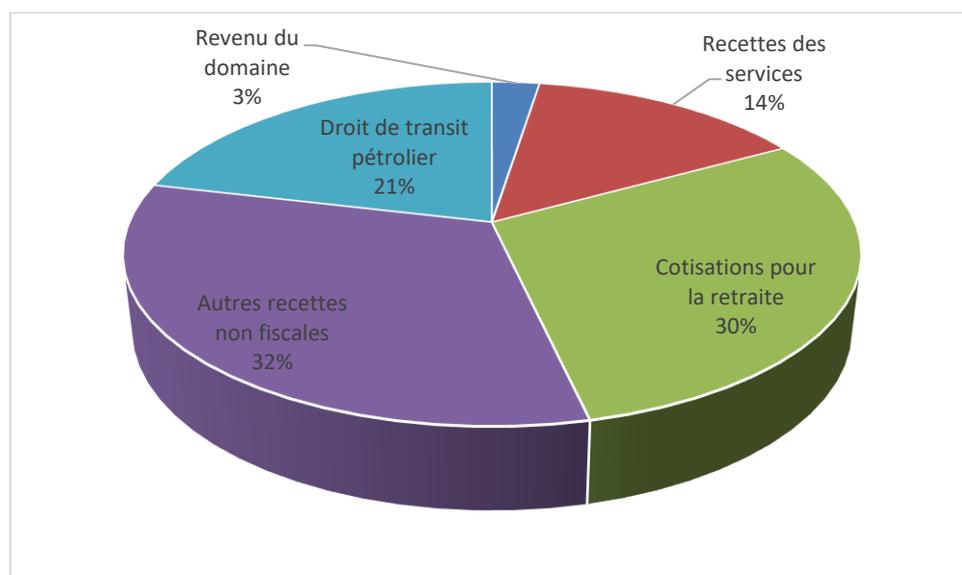
Source : MINFI/DGB-DGTFCFM

En 2019, la mobilisation globale enregistrée dans l'exécution de ces recettes est de **164,5 milliards**, soit un taux réalisation de **82,3%**. Elles sont en baisse de **27,0 milliards** par rapport à 2018 où elles se situaient à FCFA **191,5 milliards**. Cette contre-performance s'explique par :

- la baisse des recettes des services dont le montant mobilisé en 2019 est de **23,8 milliards**, soit un taux de réalisation de 43,3% par rapport à la loi des finances rectificative de 2019, en baisse 13,4 milliards par rapport à l'exercice 2018. Cette baisse s'explique par l'absence d'obligation de résultats pour les acteurs chargés du recouvrement desdites recettes, et la faible opérationnalisation des régies de recettes.
- la baisse des revenus des domaines dont le recouvrement est de **4,1 milliards**, soit un taux de réalisation de 82%, en baisse de 1,9 milliards par rapport à l'exercice 2018, imputable à la baisse des recettes issues des locations des salles de spectacle.
- la baisse des autres recettes non fiscales dont le montant mobilisé pour l'exercice 2019 est de **53,1 milliards**, soit un taux de réalisation de 81,7 % par rapport à la loi des finances 2019, en baisse de 17,1 milliards par rapport à l'exercice 2018, liée aux reversements différés des dividendes et de la redevance portuaire.

Malgré cette tendance baissière, certaines recettes non fiscales ont enregistré de bonnes performances en 2019, notamment : les droits de transit pétrolier dont le recouvrement est de 35 milliards (116,7% par rapport à la loi des finances), en hausse de 5,5 milliards par rapport à 2018. Il en est de même des cotisations pour la retraite dont le couvremenent se situe à 48,5 milliards (soit 107,8% par rapport à la loi des finances). Cependant ces performances n'ont pas été suffisantes pour inverser la tendance baissière des recettes non fiscales.

Figure 2 : Poids des composantes des recettes non fiscales en 2019



Source : MINFI/DGB-DGTFCM

1.2. Emprunts et dons

La loi de finances de 2019 a prévu au titre des emprunts et dons un montant de 1 555,0 milliards. Au terme de l'exercice, les ressources mobilisées s'établissent à 1 437,7 milliards, soit un taux d'exécution de 98,9%.

Les emprunts et dons enregistrent une augmentation de 61,4 milliards par rapport à l'exercice 2018 (4,1%) du fait de la progression des dons de 46,6 milliards (53,7%).

1.2.1. Emprunts

En variation annuelle, la baisse des emprunts de 1,9% est principalement imputable aux prêts programmes (-38,4%).

1.2.1.1. Prêts

Les tirages sur les prêts projets sont de 772,2 milliards correspondant à un taux de réalisation de 103,4%. Par rapport à l'exercice 2018, ils augmentent de 61,4 milliards (+8,6%).

S'agissant des prêts programmes, ils s'élèvent à 228,0 milliards dont 117,7 milliards pour la banque mondiale, 44,7 milliards pour le FMI et 65,6 milliards pour l'AFD. Le taux d'exécution de 63,7% par rapport aux prévisions de 358 milliards s'explique par le report en 2020 de certains décaissements attendus de la BAD et du FMI.

1.2.1.2. Emission des titres publics

Au cours de l'exercice 2019, les émissions de titres publics ont permis de mobiliser un montant de 334,2 milliards dont 94 milliards des bons du Trésor assimilables (BTA) et 240,2 milliards des obligations du Trésor assimilables (OTA). Par rapport aux 350,0 milliards de prévision annuelle, le taux d'exécution est de 95,5%. Comparées à l'exercice 2018, ces émissions sont en hausse de 32,2 milliards (+10,7%).

Globalement, les BTA émis s'élèvent à 403,0 milliards, tandis que les remboursements se situent à 309,0 milliards dont 207,0 milliards pour 2019 et 102,0 milliards pour 2018. Ce qui correspond à des émissions nettes des BTA de 94,0 milliards.

S'agissant des OTA, le Gouvernement a fait le choix au courant de l'exercice 2019 de se focaliser sur le marché des adjudications. Ce qui s'est traduit par l'émission de cinq lignes d'obligations du Trésor assimilables pour des maturités variant entre 2 et 5 ans. Il convient de relever que les lignes de 3 et 5 ans ont connu des abondements.

Le volume global des OTA levées se situe à 240,2 milliards, en hausse de plus de 40 milliards par rapport au montant levé au titre de l'emprunt obligataire 2018. La répartition des ressources obtenues à travers les OTA se présente comme suit par maturité :

- **2 ans** : le montant levé est de 21,9 milliards pour un taux d'intérêt de 3,4% ;
- **3 ans** : le volume total de 97,8 milliards a été mobilisé en deux adjudications, dont 14,8 milliards à un taux de 3,7%, et 83,0 milliards à un taux de 4,0% ;

- **4 ans** : le montant levé est de 48,5 milliards à un taux d'intérêt de 4,75% ;
- **5 ans** : le volume total de 72 milliards a été mobilisé en deux adjudications, au taux unique de 5,6%.

Par ailleurs, les remboursements au titre des emprunts obligataires se sont élevés à 78,8 milliards.

Tableau 5 : Emprunts et dons (en milliards)

Libellés	2018	2019		Variation (en %)	Taux d'exécution (en %)
	Réalisation	LFR	Réalisation	2019/2018	2019
Total Emprunts	1390,7	1455,0	1371,5	-1,4	94,3%
Prêts projets	710,8	747,0	765,1	7,6%	102,4%
Prêts programmes	370,1	358,0	228,0	-38,4%	63,7%
Emissions des titres publics	302,0	350,0	334,2	10,7%	95,5%
Emprunts bancaires	7,8	-	70,0	797,4%	-
Dons	86,7	100,0	133,3	53,7	133,3%
Total	1477,4	1555,0	1537,7	4,9	98,9%

MINFI/DGTCCM-CAA

1.2.2. Dons

Les tirages sur dons sont évalués à 133,3 milliards en 2019 pour une prévision annuelle de 100,0 milliards, soit un taux de réalisation de 133,3%. Ils se répartissent en 82,8 milliards de dons programmes et 50,5 milliards de dons projets.

DEUXIEME PARTIE : EXECUTION DU BUDGET EN DEPENSES

Les dépenses de l'Etat comprennent les charges courantes, les dépenses en capital ainsi que les charges de financement et de trésorerie. Leur exécution est présentée sur la base des ordonnancements.

Le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances rectificative. L'exécution prend également en compte les mouvements de crédits intervenus suivant les dispositions législatives en vigueur. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire.

Les dotations initiales de l'exercice 2019 ont été modifiées par l'ordonnance N°2019/001 du 29 mai 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi N°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019, et d'autre part par le décret d'avance N°2020/0789 du 28 janvier 2020. Conformément à ces modifications, la dotation globale des dépenses de l'exercice 2019 est de 5 409,5 milliards. Les dépenses exécutées s'élèvent à 5 189,5 milliards, soit un taux d'exécution de 95,9%.

Selon les grandes composantes, les dépenses courantes s'établissent à 2 636,2 milliards pour une prévision de 2 551,1 milliards, soit un taux d'exécution de 103,3%. Les dépenses en capital, se situent à 1 492,2 milliards pour une prévision de 1 478,0 milliards, soit un taux d'exécution de 102,6%. Le service de la dette publique se chiffre à 1 036,7milliards, pour une prévision de 1 380,4 milliards, soit un taux d'exécution de 75,1%.

Tableau 6 : Exécution globale du budget en dépenses (en milliards)

Libellés	CP Initial	CP Révisé (LFR et Décret d'avance)	Ordonnan cement global	PEC comptable globale sur ordonnan cement effectif	Taux ordonnan cement	TX CP
	a	b	c	d	c/b	d/b
A-DEPENSES COURANTES	2 465,5	2551,1	2 636,2	2 600,7	103,3%	101,9%
I - Dépenses de personnel	1 058,2	1032,2	1 016,9	1 016,9	98,5%	98,5%
Traitements (Salaires)		975,9	959,8	959,8	98,4%	98,4%
Autres dépenses de personnel		56,2	57,1	57,1	101,6%	101,6%
II - Biens et services	811,6	834,1	894,5	862,9	107,2%	103,5%
III - Transferts et subventions	595,7	684,8	724,7	720,9	105,8%	105,3%
Bourses et subventions		469,6	503,7	480,8	107,3%	102,4%
Transfert (Pensions y compris)		215,2	221,0	240,1	102,7%	111,6%

Libellés	CP Initial	CP Révisé (LFR et Décret d'avance)	Ordonnan cement global	PEC comptable globale sur ordonnancement effectif	Taux ordonnancement	TX CP
	a	b	c	d	c/b	d/b
B-DEPENSES EN CAPITAL	1 327,6	1478,0	1 516,7	1 492,2	102,6%	101,0%
I - Dépenses d'investissement sur ressources internes	670,6	653,0	650,7	627,4	99,6%	96,1%
RI Administrations	542,7	528,2	506,7	483,4	95,9%	91,5%
Dépenses d'intervention	127,9	124,8	144,0	144,0	115,4%	115,4%
II – Participation	30,0	40,0	36,1	35,9	90,3%	89,8%
III - Réhabilitation / Restructuration	10,0	10,0	7,2	6,2	72,0%	62,0%
IV - Financement extérieur	617,0	775,0	822,7	822,7	106,2%	106,2%
C - DETTE PUBLIQUE	1 057,4	1380,4	1 036,7	1 033,9	75,1%	74,9%
I - Dette publique intérieure	596,4	839,4	536,2	533,4	63,9%	63,5%
Principal	445,0	710,0	415,5	412,6	58,5%	58,1%
Intérêts	51,4	48,0	54,7	54,8	114,0%	114,2%
Remboursement Crédits TVA	100,0	81,4	66,0	66,0	81,1%	81,1%
II - Dette publique extérieure	461,0	541,0	500,5	500,5	92,5%	92,5%
Principal	304,4	381,0	327,9	327,9	86,1%	86,1%
Intérêts	156,6	160,0	172,6	172,6	107,9%	107,9%
TOTAL (A+B+C)	4 850,5	5409,5	5 189,5	5 126,8	95,9%	94,8%

Source : MINFI/DGB

2.1. Dépenses courantes

Les dépenses courantes comprennent (i) les dépenses de personnel, (ii) les achats des biens et services et (iii) les transferts et subventions. En 2019, elles s'établissent à 2 636,2 milliards pour une prévision de 2 551,1 milliards, soit un taux d'exécution de 103,3%. Par rapport à 2018, elles progressent de 276,2 milliards (+11,7%).

2.1.1. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel comprennent les traitements et salaires (95% du total) et les autres dépenses de personnel (5%). Au titre de l'exercice 2019, elles ont été exécutées à hauteur de 1 016,9 milliards pour une prévision de 1 032,2 milliards, soit un taux d'exécution de 98,5%. Le niveau de ces dépenses augmente de 8,9 milliards (+0,8%) par rapport à 2018.

2.1.1.1. Dépenses salariales

En dépit d'une croissance de 2,6% des effectifs, induite par un volume important de nouvelles prises en charge, les dépenses salariales de l'exercice 2019 ont été contenues et s'élèvent à 959,8 milliards, soit un taux d'exécution de 98,4% par rapport à la dotation prévue dans la loi de finances rectificative. Ce niveau de salaire quasi-stable qui enregistre une très légère croissance (+0,4%) par rapport à 2018, traduit l'effet direct de

l'opération de Comptage Physique du Personnel de l'Etat (COPPE 2018) finalisée en 2019. Il faut souligner qu'à l'issue de cette opération qui a abouti au recensement de tous les agents publics en activité, plus de 12 500 personnels de l'Etat ont été suspendus au mois de février 2019. Ces suspensions qui concernent les abandons de poste de travail et les décès, ont permis de générer près de 35 milliards d'économies budgétaires annuelles.

2.1.1.2. Autres dépenses de personnel

Au cours de l'exercice 2019, les autres dépenses de personnel ont été exécutées à hauteur de 57,1 milliards pour une prévision de 56,2 milliards, soit un taux d'exécution de 101,6%. Comparativement à 2018 où elles étaient de 52,0 milliards, ces dépenses augmentent de 5,1 milliards (+9,8%).

2.1.2. Biens et services

Les dépenses des biens et services sont celles qui concernent les acquisitions des biens et des services destinés au fonctionnement de l'administration. Le niveau d'exécution de ces dépenses est de 894,5 milliards sur une dotation de 834,1 milliards, soit un taux d'exécution de 107,2%. Le niveau de ces dépenses s'explique par la nécessité de couvrir les dépenses sécuritaires qui ont connu un accroissement par rapport aux dotations de la loi de finances initiale. Comparées à l'exercice 2018, les dépenses de biens et services enregistrent une hausse de 28,4 milliards (+3,2%).

2.1.3. Transferts et subventions

Les dépenses de transfert et subventions sont composées des bourses et subventions et des pensions. Au terme de l'exercice 2019, ces dépenses s'élèvent à 724,7 milliards pour une prévision de 684,8 milliards, soit un taux d'exécution de 105,8%. Par rapport à l'exercice 2018, elles augmentent de 238,8 milliards (+49,1%). Cette augmentation est essentiellement imputable aux bourses et subventions.

2.1.3.1. Bourses et subventions

Les bourses et subventions sont constituées des subventions à verser, des bourses et stages et des contributions. Elles ont été exécutées à hauteur de 503,7 milliards sur une dotation de 469,6 milliards, soit un taux

d'exécution de 107,3%. Par rapport à 2018, les bourses et subventions enregistrent une hausse de 220,3 milliards (+77,7%).

Cette évolution s'explique par l'apurement des manques à gagner des Marketeurs et de la SONARA sur les importations des produits pétroliers d'une part, et par le mandatement de la totalité des subventions au profit des établissements publics en 2019 d'autre part, contrairement à 2018 où la tranche du quatrième trimestre desdites subventions avait été gelée.

2.1.3.2. Transferts (y compris pensions)

Les ordonnancements effectués au titre des transferts (y compris les pensions) en 2019 s'élèvent à 221,0 milliards pour une dotation de 215,2 milliards, soit un taux d'exécution de 102,7%. Le niveau de ces dépenses se justifie par la mise en retraite de plus de 1 900 militaires et par la reprise en prépension de plus de 3 300 retraités frappés par la déchéance quadriennale. Les transferts s'accroissent ainsi de 18,4 milliards (+9,1%) par rapport à 2018.

2.2. Dépenses en capital

Les dépenses en capital sont celles qui participent à la formation brute de capital fixe. Elles comprennent les dépenses d'investissement sur ressources internes et les dépenses d'investissement sur financements extérieurs. Elles ont été exécutées à hauteur de 1 516,7 milliards pour une dotation de 1 478,0 milliards, soit un taux d'exécution de 102,6%. Par rapport à 2018, elles sont en hausse de 81,1 milliards (+5,6%).

2.2.1. Dépenses en capital sur financements internes

Les dépenses en capital sur ressources internes exécutées en 2019 s'élèvent à 650,7 milliards sur une dotation de 653,0 milliards, soit un taux d'exécution de 99,6 %. Comparativement à l'exercice 2018, elles sont en augmentation de 10,9 milliards (+1,7%).

L'exécution des crédits à gestion centrale se situe à 586,4 milliards pour une prévision de 595,3 milliards, soit un taux d'exécution de 99,6 %. L'exécution des crédits délégués affiche 107,8 milliards pour une prévision de 113,9 milliards, soit un taux d'exécution de 94,6 %.

S'agissant des crédits à gestion centrale, ils ont entre autres, financé :

- les projets relatifs à la CAN à hauteur de 122,0 milliards pour une provision de 72,0 milliards. Ces projets concernent la réhabilitation de certains stades d'entraînement, la construction et la réhabilitation des infrastructures hôtelières, la construction et la réhabilitation des voiries et la mise à niveau des plateaux techniques de certains hôpitaux ;
- les fonds de contrepartie des projets à financements conjoints pour un montant de 69,4 milliards sur une dotation de 73,8 milliards soit un taux d'exécution de 94,0% ;
- les projets du PLANUT à hauteur de 37,2 milliards sur une dotation de 39,0 milliards soit un taux d'exécution de 95,4%.

2.2.2. Dépenses en capital sur ressources extérieures

Au terme de l'exercice 2019, les dépenses en capital sur financements extérieurs s'élèvent à 822,7 milliards pour une prévision de 775,0 milliards, soit un taux d'exécution de 106,2%. Par rapport à 2018, elles sont en hausse de 73,4 milliards (+9,8%). Le dépassement s'explique par l'amélioration de la capacité d'absorption des projets sur financements extérieurs, notamment ceux de la CAN et des autres grands projets d'infrastructure. La répartition de ces financements montre que la plus grande proportion des décaissements est consacrée aux projets relatifs à l'eau et à l'énergie, soit 190,4 milliards. Les projets de construction et de réhabilitation des infrastructures routières et des ouvrages d'art viennent en deuxième position, avec un montant de 162,4 milliards.

2.2.3. Ressources d'investissement transférées aux communes

La modification du mode de budgétisation des projets des communes est effective depuis la Loi de Finances 2018. Suivant ce nouveau mode, les projets à financer par les ressources transférées sont choisis par les communes. Cela limite l'insertion des projets non matures qui ne correspondent pas aux aspirations des populations à la base, contribuant ainsi à un meilleur taux d'exécution des projets.

Les dépenses transférées aux communes dans le cadre du budget d'investissement public peuvent logiquement être considérées comme des

dépenses sociales. En 2019, ces dépenses ont été ordonnancées à hauteur de 71,8 milliards sur une prévision de combien 90,7 contre 65,7 milliards en 2018.

2.3. Service de la dette publique

Au titre de l'exercice 2019, le service de la dette publique a été exécuté à hauteur de 1 036,7 milliards sur une prévision de 1 380,4 milliards, soit un taux d'exécution de 75,1%. Comparativement à 2018, il est en diminution de 0,6 milliard. Le service de la dette publique comprend le service de la dette publique extérieure et le service de la dette publique intérieure.

2.3.1. Service de la dette publique intérieure

Le service de la dette intérieure au titre de l'exercice 2019 se situe à 536,2 milliards, pour une prévision de 839,4 milliards, soit un taux d'exécution de 63,9%. Par rapport à 2018, il diminue de 134,8 milliards (-20,1%). Il inclut notamment les remboursements des crédits de TVA à hauteur de 66 milliards et le paiement des arriérés intérieurs pour un montant de 415,5 milliards.

2.3.2. Service de la dette publique extérieure

Au titre de l'exercice 2019, le service de la dette publique extérieure s'élève à 500,5 milliards sur une dotation de 541,0 milliards, soit un taux d'exécution de 92,5%. Il se repartit en 327,9 milliards au titre du principal et 172,6 milliards pour les intérêts. Comparativement à 2018, il progresse de 134,1 milliards (+36,6%). Cette évolution s'explique par la hausse du service de la dette due aux bilatéraux et aux commerciaux, en lien avec les remboursements des prêts relatifs aux grands projets de première génération.

2.4. Cas particuliers des dépenses sociales

Les dépenses sociales sont constituées des dépenses courantes du MINEDUB, du MINESEC, du MINJEC, du MINEFOP, du MINSANTE, du MINTSS, du MINAS et MINPROFF ; des dépenses en capital du MINEDUB, du MINESEC et du MINEFOP. A ces dépenses, sont ajoutées certaines dépenses des chapitres communs et interventions en investissement.

L'objectif du Gouvernement demeure l'accroissement des dépenses sociales dans le PIB. En 2019, cette part est de 3,2% pour une cible de 3,4%. En volume, le montant des dépenses sociales exécutées au terme de l'exercice 2019 est de 730,0 milliards, pour une prévision de 739,0 milliards, soit un taux d'exécution de 98,4%.

Tableau 7: Exécution des dépenses sociales en 2019 (en milliards)

	CP initial (a)	CP Révisé (b)	Ordonnancement hors avances (c)	Paiement sur ordonnancement effectif (d)	Salaires, pensions et avance de trésorerie à régulariser (e)	Ordonnancement global (f) = (c)+(e)	Paiement global (g)=(d)+(e)	Taux Ordonna. (f)/(b) (en %)	Taux CP. (g)/(b) (en %)
A –Dépenses courantes	710,5	692,5	685,3	683,0	0,1	685,5	683,1	99,0	98,6
Dépenses de personnel	554,6	553,0	552,5	552,4	0,1	552,6	552,5	99,9	99,9
Traitements (Salaires)	544,0	542,6	542,6	542,6	0,1	542,7	542,7	100,0	100,0
Autres dépenses de personnel	10,7	10,4	9,9	9,8		9,9	9,8	95,5	94,8
Biens et services	125,5	113,3	106,8	104,5	-	106,8	104,5	94,3	92,3
Biens et services									
Administrations	125,5	113,3	106,8	104,5		106,8	104,5	94,3	92,3
Transferts et subventions	30,3	26,3	26,1	26,1	-	26,1	26,1	99,2	99,2
Bourses et subventions	30,3	26,3	26,1	26,1	-	26,1	26,1	99,2	99,2
<i>Dont : - Subv. à verser</i>	29,9	26,1	25,9	25,9		25,9	25,9	99,4	99,3
- Bourses et stages	0,38	0,18	0,14	0,14		0,14	0,14	77,9	77,9
B –Dépenses en capital	51,4	46,5	42,1	37,9	-	42,1	37,9	90,4	81,5
Dépenses d'investissement sur ressources internes	28,4	31,2	26,8	22,6	-	26,8	22,6	85,8	72,5
Financement extérieur	23,0	15,3	15,3	15,3		15,3	15,3	99,8	99,8
TOTAL	761,9	739,0	727,4	720,9	0,1	727,5	721,1	98,4	97,6
Dépenses sociales des chapitres communs						2,5			
TOTAL GENERAL DEPENSES SOCIALES						730,0			

Source : MINFI/DGB

TROISIEME PARTIE : RESULTATS BUDGETAIRES

Le budget de l'exercice 2019 a été voté avec un déficit de 1,5% du PIB, induisant ainsi un besoin de financement budgétaire de 345,4 milliards. En fin d'exercice, ce déficit se situe à 3,5% du PIB.

3.1. Soldes budgétaires

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des ressources et dépenses budgétaires au sens strict et permet de dégager les différents soldes.

Tableau 8 : Synthèse de l'exécution budgétaire (En milliards)

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
I – BUDGET GENERAL			
RECETTES INTERNES	3 517,1	DEPENSES COURANTES	2 828,1
Recettes fiscales brutes	2 768,1	Intérêts et commissions	227,4
<i>dont remboursement des crédits TVA</i>	66,0	Dépenses de personnel	1 016,9
Recettes fiscales nettes	2 702,1	Biens et services	862,9
Recettes pétrolières	584,5	Transferts courants	720,9
Recettes non fiscales	164,5	<i>Dont subventions versées aux CAS</i>	0,0
Total Recettes internes nettes	3 451,1	DEPENSES EN CAPITAL	1 492,3
DONS	133,3	Financements extérieur	822,7
Dons programmes	82,8	Ressources propres	627,4
Dons projets	50,5	Participation/Restructuration	42,2
RECETTES EXCEPTIONNELLES	0,0	AUTRES DEPENSES	50,8
Recettes de privatisations		Prêts nets	50,8
RECETTES NETTES BUDGET GENERAL	3 584,4	DEPENSES BUDGET GENERAL	4 371,2
RECETTES INTERNES	3 517,1	DEPENSES COURANTES	2 828,1
III - SOLDES			
	Montant	% du PIB	
CAPACITE/BESOIN DE FINANCEMENT	-736,0	-3,3%	
SOLDE GLOBAL	-786,8	-3,5%	
SOLDE PRIMAIRE NON PETROLIER	-1 143,9	-5,0%	
SOLDE DE REFERENCE DE LA CEMAC	-984,3	-4,4%	

Source : DGB

Le PIB projeté lors de l'élaboration de la loi de finances 2019 est estimé à 22 574,0 milliards, celui-ci est utilisé pour déterminer les soldes réalisés en valeur relative.

3.1.1. Solde primaire non pétrolier

Le solde primaire non pétrolier est la différence entre les recettes hors recettes pétrolières et les dépenses hors intérêt de la dette. Il est déficitaire de 1 143,9 milliards. En pourcentage du PIB, il est de -5,0% du PIB.

3.1.2. Solde budgétaire global

Le solde budgétaire global est la différence entre les recettes et les dépenses totales. Il est déficitaire à -786,8 milliards, soit -3,5% du PIB, en-dessous de l'objectif de -1,5% du PIB visé lors de l'élaboration de la loi de finances rectificative.

3.2. Financement

Au déficit budgétaire de 786,8 milliards, se sont ajoutés des besoins financiers de 782,5 milliards au titre des opérations non budgétaires composées entre autres, de l'amortissement de la dette extérieure de 327,9 milliards, de l'amortissement de la dette intérieure de 296,6 milliards, des restes à payer de 89,6 milliards, des dépenses des correspondants du Trésor de 2,5 milliards, portant les besoins de financement en tout à 1 569,3 milliards.

3.2.1. Emplois et ressources de financement

Pour couvrir ses besoins financiers, l'État a accumulé des arriérés de 32,9 milliards, et trouvé des ressources non budgétaires de 1 539,3 milliards obtenus par les prêts projets (772,2 milliards), les émissions de titres publics hors banque (334,2 milliards), les appuis budgétaires excluant ceux du FMI (228,0 milliards), le financement bancaire (136 milliards) et d'autres emprunts (50,8 milliards).

Tableau 9: Présentation des emplois et ressources de financement (En milliards)

BESOINS DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	MONTANT	RESSOURCES DE FINANCEMENTS ET DE TRESORERIE	MONTANT
Déficit budgétaire global	786,8	Prêts projets	772,2
Amortissement de la dette (hors correspondants)	624,5	Emission des Titres publics	334,2
<i>Dette extérieure</i>	327,9	Appuis Budgétaires	228,0
<i>Dette intérieure</i>	296,6	Financement bancaire	136,0
Restes à payer/Arriérés intérieurs y compris dette non structurée	89,6	<i>Dont compte séquestre TVA</i>	66,0
Remboursement des crédits TVA	66	Autres emprunts	50,8
Sortie nette de trésorerie au profit des Correspondants	2,5	Écart de financement	48,1
TOTAL	1 569,3	TOTAL	1 569,3

Source : DGB

3.2.2. Gestion de la trésorerie

En raison de ses multiples engagements, l'État a enregistré des restes à payer sur l'exercice 2019 de 437,6 milliards, contre 501,1 milliards en fin 2018. En 2019, les arriérés au titre des exercices 2018 et antérieurs ont été apurés à hauteur de 399,1 milliards sur un stock initial de 505,1 milliards, soit un stock restant de 106,0 milliards à fin 2019. En intégrant le reliquat non payé de 2019, le stock global des restes à payer se chiffre à 543,6 milliards.

Les soldes cumulés des dépôts des correspondants et des administrations auprès du Trésor Public quant à eux, connaissent une légère baisse, passant de 855,2 milliards au 31 décembre 2018 à 854,4 milliards à fin 2019.

Tableau 10 : Etat de remboursement des arriérés à fin décembre 2019 (En milliards)

RAP	2018 et antérieurs	2019	Total général
Autres Dépenses de Personnel	0,8	14,5	15,3
Biens et services	30,8	138,6	169,4
Capital	57,0	225,5	282,5
Transferts et subventions	12,6	45,5	58,2
Dette intérieure (dette flottante)	4,7	13,5	18,2
Total	106,0	437,6	543,5

Source : MINFI/DGTCFM

3.2.2.1 Ressources du plan de trésorerie

Au cours de l'année 2019, les ressources base caisse se sont établies à 4 010,9 milliards, dont 2 979,5 milliards de recettes propres. Ces recettes propres sont en hausse de 2,0% par rapport à l'exercice 2018. Cette performance est attribuable à l'augmentation des recettes pétrolières.

Tableau 11: Présentation des recettes du plan de trésorerie (En milliards)

	2018	2019
Total ressources	3856,2	4010,9
Redevance SNH	413,3	471,5
IS pétrolier	82,4	117,5
DGD	763,6	714,9
DGI	1581,3	1569,4
Recettes non fiscales	69,7	85,02
Dons	11,9	21,06
Emprunts et émission des titres publics	871,0	829,6
Emissions des BTA	286,0	383,8
Emission des OT et des OTA	200,0	237,6
Emission des Eurobonds	0,0	0,0
Appuis budgétaires	385,0	205,3
Tirages nets dans les comptes de disponibilités	109,5	201,9

Source : MINFI/DGTCFM

3.2.2.2 Dépenses du plan de trésorerie

Le montant des dépenses réalisées s'établit à 3 821,5 milliards, en baisse de 0,4% par rapport à l'exercice 2018. Cette baisse est attribuable aux dépenses de fonctionnement qui sont passées de 699,7 milliards en 2018 à 537,2 milliards en 2019.

Tableau 12 : Présentation des dépenses du plan de trésorerie (En milliards)

	2018	2019
Total dépenses	3 838,1	3 821,5
Dépenses de personnel et pensions	998,7	1 043,0
Dépenses prioritaires	209,1	172,0
Dépenses de fonctionnement	699,7	537,2
Dépenses en capital	173,6	272,2
Dette publique	1 230,0	1 260,9
Dette extérieure	286,3	412,7
Dette Intérieure	114,6	118,5
Intérêts Eurobond	37,9	37,9
Remboursement DTS	16,0	39,4
Provision ECMR et Eurobond	173,1	158,4
Remboursement des BTA	270,0	309,0
dont exercice antérieur	85,0	102,0
Intérêts avances statutaires	11,6	8,7
Remboursement de crédit TVA	72,0	66,0
Apurement des arriérés	248,5	143,7
Financement net des correspondants	527,0	496,8

Source : MINFI/DGTCFM

3.2.2.3 Solde du plan de trésorerie

Le solde de sortie du plan de trésorerie est de 20,1 milliards, tel qu'il ressort dans le tableau ci-dessous.

Tableau13: Présentation du solde du plan de trésorerie (En milliards)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	CUMUL
	Réal. 19	Janv - dec19											
TOTAL DES RESSOURCES	208,55	195,87	310,78	244,28	206,52	243,57	262,33	208,63	209,16	262,54	213,64	229,99	2 795,86
RECETTES PETROLIERES	25,88	25,38	33,04	58,08	22,21	25,43	61,73	25,10	22,12	54,16	25,26	27,06	405,46
Solde transféré Redevance SNH	15,38	25,38	27,24	25,48	22,21	25,43	27,03	25,10	22,12	20,26	25,26	27,06	287,96
Dont Solde transféré	15,38	25,38	27,24	25,48	22,21	25,43	27,03	25,10	22,12	20,26	25,26	27,06	287,96
IS pétrolier	10,50		5,80	32,60			34,70			33,90			117,50
RECETTES NON PETROLIERES	182,67	170,49	277,74	186,14	184,31	218,13	200,61	183,53	187,04	192,33	183,44	202,92	1369,35
RECETTES FISCALES	178,83	164,30	272,16	181,16	175,40	209,31	188,96	170,01	181,79	187,10	177,73	197,58	2 284,33
Direction Gén des Impôts (hors IS pétrolier)	128,60	119,10	213,10	126,10	114,50	134,60	120,70	112,20	116,80	129,00	121,70	133,00	1 569,40
Direction Gén des Douanes	50,23	45,20	59,06	55,06	60,90	74,71	68,26	57,81	64,99	58,10	56,03	64,58	714,93
RECETTES NON FISCALES	3,84	6,19	5,59	4,98	8,91	8,82	11,65	13,53	5,26	5,22	5,71	5,34	85,02
TOTAL DES DEPENSES	293,12	226,04	371,29	340,05	245,76	266,05	399,05	274,40	284,36	409,12	419,45	292,78	3 821,46
DEPENSES OBLIGATOIRES	167,75	128,22	181,53	231,36	139,82	128,93	236,58	185,50	153,45	237,23	217,17	120,00	2 127,55
DEPENSES PERSONNEL ET PENSIONS	84,52	82,29	81,95	86,79	88,08	79,70	87,97	89,27	90,43	91,48	91,42	89,08	1 042,97
SERVICE DE LA DETTE FINANCIERE	83,24	45,93	99,58	144,58	51,73	49,23	148,62	96,23	63,02	145,75	125,75	30,91	1 084,58
Dettes extérieures	27,00	13,20	35,00	80,50	25,00	11,00	95,00	13,00	16,00	21,50	62,00	13,50	412,70
Dettes Intérieures	15,00	9,50	11,34	9,00	3,50	5,00	20,50	10,00	10,90	9,00	9,50	5,30	118,54
Eurobonds				18,96						18,96			37,92
Provision sur ECMR et Eurobond	14,17	13,23	13,23	13,23	13,23	13,23	13,23	13,23	13,23	13,23	13,05	12,11	158,44
Intérêts et remboursements avances statutaires	0,07		0,00	2,88		0,00	2,88		2,88				8,72
Remboursement BTA	27,00	10,00	40,00	20,00	10,00	20,00	17,00	60,00	20,00	35,00	30,00		289,00
Remboursement OT et OTA										48,06	11,20		59,26
DEPENSES PRIORITAIRES	15,39	3,78	11,78	18,84	8,57	29,88	11,27	15,84	13,01	11,83	23,92	7,93	172,02

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	CUMUL
	Réal. 19	Réal. 19	Réal. 19	Réal. 19	Janv-dec19								
DEPENSES EN CAPITAL	6,38	10,81	12,18	14,58	17,93	15,10	61,84	10,41	32,54	26,97	47,94	15,50	272,16
AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19,61	29,60	47,95	37,18	36,43	44,63	44,93	42,63	32,12	66,43	60,70	74,93	537,15
FINANCEMENT NET DES CORRESPONDANTS	54,20	32,80	63,67	15,53	34,26	39,19	33,62	13,16	38,02	54,47	54,50	63,37	496,79
Dépôts des correspondants	16,23	17,88	21,97	21,29	14,51	4,85	16,57	14,55	18,45	17,24	18,67	17,07	199,27
Service Financier des correspondants	70,43	50,68	85,64	36,83	48,76	44,04	50,19	27,71	56,47	71,71	73,17	80,44	696,07
APUREMENT DES ARRIERES	29,80	20,83	54,19	22,55	8,75	8,31	10,81	6,86	15,22	12,20	15,23	11,05	215,78
SOLDE DE TRESORERIE COURANT	-84,58	-30,17	-60,50	-95,77	-39,24	-22,48	-136,72	-65,78	-75,20	-146,58	-205,81	-62,79	-1 025,61
FINANCEMENT NET	80,26	21,93	56,28	93,82	87,32	27,11	138,03	85,19	75,58	139,93	192,60	58,89	1 056,93
Emprunts et émission des titres publics	21,76	29,33	69,24	19,60	129,83	72,49	54,46	144,09	48,58	41,36	156,46	42,39	829,59
Emission des BTA	21,76	29,33	54,47	19,60	9,88	19,89	54,46	49,86	45,58	19,73	39,46	19,73	383,75
Emission des OT et des OTA			14,77		119,95	52,61		28,63		21,63			237,58
Emission des Eurobonds													0,00
Appuis budgétaires								65,60			117,00	22,66	205,26
Autre financement									3,00				3,00
Tirage net dans les comptes de disponibilités	58,50	-7,40	-12,96	74,16	-42,51	-45,38	83,56	-63,30	27,00	82,52	31,20	16,50	201,89
Dons				0,06						16,05	4,94		21,06
Autres financement (Dépôts et avances administrations)							24,88	4,40	6,90	7,44	2,20	6,09	51,91
BALANCE D'ENTREE	20,65	16,33	8,09	3,87	17,73	18,16	22,79	24,10	43,51	43,90	37,25	24,04	219,15
SOLDE DE SORTIE	16,33	8,09	3,87	17,73	18,16	22,79	24,10	43,51	43,90	37,25	24,04	20,14	235,75

Source : MINFI/DGTCFM

QUATRIEME PARTIE : PROBLEMATIQUES PARTICULIERES LIEES A L'EXECUTION DU BUDGET

Cette partie met en exergue certaines thématiques qui traitent des questions dont les risques budgétaires sont réels et peuvent affecter la bonne exécution du budget. Il s'agit notamment des procédures dérogatoires, certaines dépenses d'investissement et de fonctionnement, de la situation de la passation des marchés publics ainsi que d'autres problématiques.

4.1. Procédures dérogatoires

Sont concernées ici, les avances de trésorerie, les engagements provisionnels et les régies d'avance.

Le volume des dépenses exécutées par le biais des procédures dérogatoires reste encore élevé. Au terme de l'exercice 2019, ces dépenses se chiffrent à 273,5 milliards, soit un taux de 8,2%, en augmentation par rapport 2018 où il était de 9,1%. Cette amélioration s'explique par un meilleur encadrement de ces procédures qui a conduit à une limitation du recours à celles-ci.

Toutefois, par rapport au plafond de 5% fixé dans le cadre du Programme Économique et Financier avec le FMI, ces dépenses sont en dépassement de 3,2 points.

Tableau14:situation des dépenses exécutées en procédures exceptionnelles en 2019

RUBRIQUES	2019	
	Montant	Taux
REGIES D'AVANCES	51 700 000 000	1,6%
ENGAGEMENT PREVISIONNEL (CAN)	48 000 000 000	1,4%
AVANCES DE TRESORERIE (hors frais de justice)	173 832 645 650	5,2%
TOTAL (NUMERATEUR)	273 532 645 650	8,2%
Pour Mémoire		
DEPENSES TOTALES	5 189 500 000 000	
SERVICE DE LA DETTE	1 036 700 000 000	
FINEX	822 700 000 000	
TOTAL (DENOMINATEUR)	3 330 100 000 000	

Source : MINFI/DGB

4.1.1. Avances de trésorerie

Les avances de trésorerie correspondent aux décaissements effectués sans engagement préalable pour faire face à des situations urgentes ou

exceptionnelles. Ces avances font l'objet d'une régularisation budgétaire a posteriori.

En 2019, les décaissements effectués au titre d'avances de trésorerie s'élèvent à 182,4 milliards, dont 173,8 milliards de dépenses de fonctionnement et 0,2 milliard de dépenses d'investissement. Par rapport à 2018, ces décaissements augmentent de 46,2 milliards (+36,2%). Cette évolution s'explique par la nécessité de couvrir les dépenses urgentes liées à la sécurité et à l'organisation des élections de février 2020.

Tableau15 : Situation des avances de trésorerie et des dépenses sans ordonnancement préalable en 2019

Nature des dépenses	Décaissements
DÉPENSES SANS ORDONNANCEMENT PRÉALABLE	
Frais et diverses commissions financières	553 008 017
Achat de devises	96 801 953
Contributions GABAC	637 999 999
Pertes de change	2 258 025 076
Décaissements frais de justice	30 706 610 334
Indemnités dues aux régisseurs de recettes	4 818 572
Remises sur ventes de timbres	2 059 948 108
Avoirs fiscaux	755 469 009
Remboursement redevances téléphoniques diplomates	5 100 000
Sous-total dépenses sans ordonnancement préalable	37 077 781 068
AVANCES DE TRÉSORERIE	
Investissement	153 463 741
Fonctionnement	173 679 181 909
Dont PGT	148 432 168 144
PCE	14 705 387 983
TG	1 368 099 132
PS MINDEF	9 173 526 650
Sous-total avances de trésorerie	173 832 645 650
TOTAL	210 910 426 718

Source : MINFI/DGTFCM

4.1.2. Régies d'avances

Dans leur conception, les régies d'avances sont une modalité d'exécution du budget mise en place pour permettre aux gestionnaires de crédits de procéder au paiement des dépenses urgentes ne pouvant pas s'accommoder de la procédure normale d'exécution. Au titre de l'exercice 2019, le nombre de régies ouvertes est de 434, correspondant à un volume global de crédits réservés de

51,7 milliards. Par rapport à 2018, ce volume augmente de 2,8 milliards (+5,1%). Cette évolution s'explique par le reversement dans la sphère des régies d'avances, des travaux d'infrastructure en régie.

Tableau 16 : Situation des régies créées ou rouvertes en 2019

Désignation	Nombre de régies	Volume annuel brut (Création et réouverture)
Régies créées	22	2 833 577 498
Régies rouvertes	412	48 836 012 748
Total	434	51 669 590 246

Source : MINFI/DGB.

4.1.3. Engagements provisionnels

Cette catégorie de dépenses concerne les opérations qui entraînent une créance sur les comptes des correspondants, sans contrepartie réelle. En 2019, elles concernent essentiellement les opérations relatives à la préparation du CHAN 2020 et de la CAN 2021.

En tant que procédures dérogatoires, le recours aux engagements provisionnels doit être marginal afin d'optimiser la gestion de la trésorerie, en évitant de constituer des liquidités oisives pouvant être utilisées pour le règlement des dépenses effectives.

Les engagements pris par le Gouvernement en vue de la réduction de cette nature de dépense ont permis de les limiter en 2019 à 48 milliards (1,5% des dépenses globales hors service de la dette et financements extérieurs), contre 101,7 milliards (3,4%) en 2018. Elle diminue ainsi de 53,7 milliards, principalement du fait du retrait des subventions en capital et des fonds de contrepartie d'investissement de cette procédure.

4.1.4. Dette Flottante

La dette flottante désigne les impayés de l'Etat issus entre autres des engagements contractuels des administrations publiques, des consommations courantes, des loyers, des dettes fiscales compensées ; ainsi que des manques à gagner SONARA et Marketeurs, en rapport avec le soutien du prix du carburant à la pompe.

Bien que les efforts soient fournis pour réduire le stock de cette dette, elle pose un problème de sincérité comptable et d'efficacité dans la gestion de la trésorerie.

Afin de maîtriser et d'éviter l'avènement de nouvelles dettes flottantes, un inventaire de tous les passifs de l'Etat ainsi que des créances a permis d'identifier un stock de 152,8 milliards au titre de dette flottante. A la suite de cet audit, un mécanisme de budgétisation annuelle a été mis en place pour apurer progressivement cette dette.

4.2. Financements extérieurs

L'exécution des dépenses sur financements extérieurs, fait face à de nombreux problèmes notamment : le dépassement des plafonds définis par la loi de finances, le non-respect du principe d'annualité et des procédures d'exécution du budget, les difficultés de remontée des données budgétaires.

L'exécution financière des projets à financement conjoint en ce qui concerne la mobilisation des fonds auprès des bailleurs se fait en dehors des applications informatiques de gestion des opérations budgétaires et comptables de l'État. Cette situation limite le contrôle des décaissements de financements extérieurs effectués par chaque projet, ces décaissements pouvant ainsi dépasser le plafond défini par la Loi de Finances. Au terme de l'exercice 2019, l'exécution des dépenses d'investissement sur financements extérieurs est en dépassement de 47,7 milliards par rapport à un plafond de 775 milliards.

Les dépassements de plafonds observés sont également dus aux procédures de mobilisation des fonds qui ne respectent pas de manière stricte le principe d'annualité budgétaire. Un appel de fonds émis en direction du bailleur au cours de l'exercice et qui n'est pas exécuté avant la fin de l'exercice ne sera pas annulé comme dans le cas d'une dépense sur ressources internes engagée mais non ordonnancée. Cet appel de fonds sera reporté sur l'exercice suivant et viendra se greffer en cas de décaissement sur les décaissements projetés au cours de cet exercice. En fin d'exercice 2019, le cumul des appels de fonds non exécutés depuis 2017 et qui a été reporté sur l'exercice 2020 s'élève à 183,8 milliards.

Pour y remédier et, afin de maîtriser l'endettement extérieur, le gouvernement a mis en place une plateforme de régulation des appels de fonds et de réconciliation des données statistiques et comptables. Cette plateforme qui regroupe toutes les parties prenantes (MINFI, MINEPAT, CAA, certains maitres d'ouvrage des projets FINEX) permet de suivre les décaissements et de disposer mensuellement des données exhaustives et cohérentes.

Dans le cadre de la régulation des appels de fonds, les priorités ont été définies relativement aux projets dans l'ordre suivant :

- les projets de la Coupe d'Afrique des Nations 2021 ;
- les projets programmés dans la Loi des finances ;
- les projets ayant un fort impact socio-économique et justifiant d'une capacité de remboursement presque certaine ;
- les grands projets de première génération en cours d'achèvement ;
- les projets dont la date de clôture est proche en vue d'alléger le portefeuille des projets à financement extérieur ;
- les projets ayant un plan de décaissement des ressources disponibles.

Cependant, l'absence d'uniformité de la procédure de mobilisation des fonds par tous les bailleurs complexifie la remontée exhaustive et cohérente de toutes les données sur les dépenses sur financements extérieurs. Certains bailleurs valident les décaissements à travers la CAA, d'autres par contre, effectuent des paiements directs aux entreprises et notifient la CAA à posteriori. Ce qui entraîne un décalage dans la comptabilisation de l'information. Enfin, dans le cadre de certains projets sur dons, les paiements directs effectués par le bailleur ne sont même pas notifiés à la CAA.

4.3. *Situation de la passation des marchés publics*

La situation de la passation des marchés au terme de l'exercice 2019 est la suivante :

- Le taux de lancement des appels d'offres passe de 95,6% à 92,4% ;
- Le taux d'attribution des marchés s'améliore de 4,31 points pour se situer à 88,7% ;
- Le taux de signature passe de 80,0% en 2018 à 84,8% ;
- Le taux de réception reste inférieur à 60% puisqu'il passe de 59,9% en 2018 à 50,7%.

On observe dans l'ensemble, une amélioration des performances dans le processus de contractualisation des projets, bien que le taux d'exécution soit inférieur à 93%. Si les taux de lancement des appels d'offres et de réception ont reculé par rapport à l'exercice 2018, les autres indicateurs de performance se sont améliorés dans la période sous-revue.

Cette situation s'explique par une meilleure imprégnation des textes et procédures réglementaires en la matière notamment le nouveau code des marchés publics.

Tableau 17 : Situation de la contractualisation des projets à gestion centrale

ADMINISTRATION	Nombre de projets recensés (a)	Nombre de DAO attendus (b)	Nombre de DAO reçus (c)	Nombre des AO lancés (d)	% lancés (d)/(c)	Nombre de contrats attribués (e)	% attribués (e)/a	Marchés signés (f)	%Signature (f/e)	Marchés réceptionnés	% Marchés réceptionnés
04-SPM	13	13	13	13	100	13	100	13	100	13	100
05-CES	1	1	1	1	100	1	100	1	100	1	100
06-MINREX	15	15	15	15	100	15	100	15	100	14	93,3
07-MINAT	13	13	13	12	92,3	12	92,3	12	92,3	7	53,8
08-MINJUSTICE	11	11	11	10	90,9	10	90,9	10	90,9	2	18,2
09-CS	5	3	3	3	100	3	60	3	60	2	40
10-MINMAP	3	2	2	2	0	3	100	3	100	3	100
11-CONSUPE	2	2	2	2	100	2	100	2	100	1	50
12-DGSN	2	2	2	2	100	2	100	2	100	1	50
13-MINDEF	8	8	8	8	100	8	100	8	100	7	87,5
14-MINAC	11	11	11	11	100	8	72,7	8	72,7	7	63,6
15-MINEDUB	9	9	7	7	77,8	7	77,8	7	77,8	3	33,3
16-MINSEP	9	8	8	8	100	6	66,7	6	66,7	6	66,7
17- MINCOM	12	8	8	8	100	12	100	12	100	12	100
18-MINESUP	13	13	11	11	84,6	11	84,6	10	76,9	5	38,5
19-MINRESI	19	17	17	17	100	19	100	19	100	19	100
20-MINFI	1	1	1	1	100	1	100	1	100	0	0
21-MINCOMMERCE	11	11	11	11	100	11	100	11	100	11	100
22-MINEPAT	13	13	13	13	100	12	92,3	12	92,3	7	53,8
23-MINTOUL	16	16	16	16	100	15	93,8	15	93,8	13	81,3
25-MINESEC	34	10	10	10	100	34	100	34	100	15	44,1
26-MINJEC	13	13	13	13	100	15	115,4	15	115,4	15	115,4
27 - MINDLEVEL	5	5	3	3	60	4	80	4	80	4	80
28-MINEPDED	9	8	8	8	100	8	88,9	8	88,9	8	88,9
29-MINMIDT	13	13	13	13	100	14	100	14	100	14	100
30-MINADER	64	64	57	57	89,1	48	75	48	75	36	56,3
31-MINEPIA	13	13	13	13	100	13	100	13	100	4	30,8
32-MINEE	8	8	8	8	100	8	100	8	100	5	62,5
33-MINFOF*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
35-MINEFOP	11	9	9	9	100	11	100	11	100	9	81,8
36-MINTP	73	73	65	49	67,1	47	64,4	28	38,4	0	0
37-MINDCAF	7	7	6	6	85,7	6	85,7	6	85,7	1	14,3
38-MINHDU	31	31	31	31	100	31	100	31	100	26	83,9
39-MINPMEESA	23	23	23	23	100	22	95,7	22	95,7	19	82,6
40-MINSANTE	46	44	44	44	100	39	84,8	36	78,3	17	37
41-MINTSS	6	6	6	6	100	6	100	6	100	5	83,3
42-MINAS	4	4	4	4	100	4	100	4	100	4	100
43-MINPROFF	4	4	4	4	100	4	100	4	100	4	100
45-MINPOSTEL	3	3	3	3	100	3	100	3	100	2	66,7
46-MINT	4	4	4	4	100	4	100	4	100	3	75
50-MINFOPRA	7	6	6	6	100	7	100	7	100	7	100
51-ELECAM	9	9	9	9	100	9	100	9	100	9	100
52-CNDHL	4	4	4	4	100	4	100	4	100	4	100
54-CNPBM	1	1	1	1	100	1	100	1	100	1	100
TOTAL	578	538	517	497	92,4	513	88,7	490	84,8	346	59,9

Source : MINEPAT

CONCLUSION

L'exécution du budget 2019 s'est faite dans un contexte marqué par un infléchissement du niveau de recouvrement des recettes globales, dont le taux est passé de 108% en 2018, à 93,6% en 2019. Concomitamment à cette sous performance dans le recouvrement des recettes, on a enregistré une forte pression sur les dépenses, dont le taux d'exécution de 95,0% est principalement dû à la persistance de la crise sécuritaire et à l'accélération de la construction des infrastructures de la CAN.

Par composante, les recettes pétrolières et non pétrolières présentent respectivement un taux de réalisation de 115,5% et de 87,8%, la performance dans le recouvrement des recettes pétrolières étant due à la bonne tenue des cours mondiaux du pétrole.

Concernant les dépenses, elles sont globalement chiffrées à 5 189,5 milliards pour une prévision de 5 428,0 milliards, soit un taux d'exécution de 95,9%.

Par rubrique, les dépenses courantes enregistrent un taux d'exécution de 103,3%, celles en capital, un taux d'exécution de 102,6%, et le service de la dette publique a été exécuté à hauteur de 75,1%.

Quant au solde budgétaire, il est déficitaire de 756,7 milliards, soit 3,5% du PIB contre une prévision de 1,5% du PIB.

Par rapport à 2018, l'exécution du budget 2019 a été plus difficile avec un déficit budgétaire qui a considérablement augmenté, ceci étant dû en partie à l'utilisation des procédures dérogatoires, à quelques insuffisances dans l'exécution du budget d'investissement public et des difficultés d'ordre technique liées à l'exécution du budget. Aussi, le rythme de mobilisation des ressources n'a pas permis d'assurer le respect de l'objectif du déficit tel que fixé dans le programme économique et financier conclu avec le FMI.

Les efforts de recouvrement des ressources, d'amélioration de la capacité d'absorption des crédits d'investissement et de maîtrise des charges de fonctionnement devront être poursuivis pour garantir l'atteinte des objectifs dans l'avenir.

ANNEXES

Annexe 1: Glossaire

Affectation de recettes	Des recettes peuvent être, à titre exceptionnel, directement affectées, sans transiter par le budget général, à certaines dépenses ou structures (notamment des établissements publics administratifs)
Décret d'avance	Ouvertures ou annulations de crédits en gestion pour des besoins urgents non prévus dans la loi de finances initiale
Déficit public	Le déficit public additionne le solde budgétaire de l'Etat et celui des collectivités territoriales et des organismes sociaux
Dépenses brutes	Décaissements effectués dans l'année intégrant les remboursements et dégrèvements d'impôts
Dépenses nettes	Dépenses brutes moins le montant des remboursements et dégrèvements
Dépenses fiscales	Dispositions législatives ou réglementaires dont la mise en œuvre entraîne pour l'État une perte de recettes
Mission budgétaire	Ensemble de programmes concourant à une politique publique ministérielle ou interministérielle
Objectifs de performance	Les projets annuels de performances (PAP) des programmes comportent des objectifs qui expriment les priorités stratégiques de chaque programme. Les objectifs sont mesurés au moyen d'indicateurs de performances
Prélèvements obligatoires	Ensemble des impôts et des cotisations sociales
Principes budgétaires	Unité, universalité, annualité, non contraction des recettes et des dépenses, non affectation des recettes, sincérité
Produit intérieur Brut (PIB)	Indicateur de la richesse nationale, soit la somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des branches de production
Programme budgétaire	Regroupement des crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions. Le programme est l'unité de spécialité des crédits et le niveau de l'autorisation de la dépense
Projets annuels de performances (PAP)	Annexes au PLF, qui développent par programme les crédits et différents éléments d'information (stratégie, actions, objectifs, résultats attendus)
Rapports annuels de performances (RAP)	Annexes au projet de loi de règlement, qui fournissent des éléments sur l'exécution budgétaire (écarts avec les prévisions, résultats et indicateurs)
Recettes brutes	Recettes encaissées, avant déduction des remboursements ou dégrèvements d'impôts
Recettes nettes	Recettes brutes moins le montant des remboursements et dégrèvements d'impôts

Reports de crédits	Les autorisations d'engagement ou les crédits de paiement disponibles sur un programme en fin d'année peuvent être reportés sur l'année suivante, dans certaines limites
Solde primaire	Il est constitué de la différence entre les recettes nettes et les dépenses nettes, avant paiement des intérêts de la dette
Transfert de crédits	Modification de la répartition des crédits entre programmes de ministères distincts
Virement de crédits	Modification de la répartition des crédits entre programmes d'un même ministère

Annexe 2 : Exécution des ressources d'investissement transférées aux communes (en milliers)

Chapitre budgétaire / Budgetary Head	LFR		DOTATION REVISÉE		ENG.	LIQ.	ORD.
	AE	CP	AE	CP	CP		
14 MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE	110 000	110 000	110 000	110 000	97 999	87 705	87 705
15 MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE	12 032 584	12 032 584	12 182 552	12 182 552	10 093 501	9 666 392	9 666 392
16 MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE	160 000	160 000	160 000	160 000	120 672	120 672	120 672
21 MINISTERE DU COMMERCE	511 458	496 458	511 458	496 458	350 175	326 461	326 461
23 MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 079 601	1 076 378	1 076 378
25 MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	-	-	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800
26 MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	590 852	590 852	636 852	636 852	535 909	516 019	516 019
27 MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL	35 053 973	35 053 973	35 984 416	35 984 416	29 393 105	27 497 331	27 497 331
28 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	563 000	563 000	563 000	563 000	513 026	490 674	490 674
30 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	6 573 999	6 573 999	6 573 999	6 573 999	5 674 972	5 566 328	5 566 328
31 MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	2 262 367	2 182 589	2 182 589
32 MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	6 648 888	6 266 088	6 648 888	6 266 088	4 839 293	4 669 101	4 669 101
33 MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE	211 662	211 662	300 000	300 000	299 939	249 936	249 936
35 MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	516 800	516 800	516 800	516 800	389 298	371 368	371 368
36 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	11 821 929	11 821 929	12 108 411	12 108 411	10 673 150	10 325 602	10 325 602
38 MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN	4 212 001	3 563 001	4 257 001	3 608 001	2 622 458	2 326 636	2 326 636
39 MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	666 000	666 000	666 000	666 000	640 000	640 000	640 000
40 MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	6 392 216	6 392 216	6 442 216	6 442 216	5 105 538	4 736 528	4 736 528
42 MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES	312 500	312 500	312 500	312 500	261 133	259 629	259 629
43 MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	525 000	525 000	525 000	525 000	336 746	336 746	336 746
94 INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS	-	-	800 421	800 421	800 421	406 035	406 035
TOTAL CREDITS DU BIP 2019 TRANSFERES AUX COMMUNES	91 102 862	90 056 062	93 501 315	92 454 515	76 091 104	71 853 929	71 853 929

Source : MINEPAT